



*Municipalité
de St-Norbert*

Municipalité de Saint-Norbert séance extraordinaire du 21 janvier 2013

Sont présents:

Mme Louise Lépine, conseillère
Mme Lise L'Heureux, conseillère
MM Claude Thouin, conseiller
Guy Paradis, conseiller

Tous les conseillers (ères) ainsi que monsieur le maire André Dauphin, ont reçu l'avis spécial de convocation, par courrier spécial. Cet avis a été remis au bureau de poste par madame la directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, Martine Laberge le 14 janvier 2013 tel que la loi l'exige.

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présente: Mme Martine Laberge directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h 30 par un moment de réflexion, suggéré par la mairesse-suppléante madame Louise Lépine. Madame Martine Laberge, directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, fait fonction de secrétaire.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.- Demande de subvention pour la journée fête de la pêche.**
- 2.- Clôture et levée de la séance.**

1.- (13-01-0110) DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA JOURNÉE FÊTE DE LA PÊCHE

CONSIDÉRANT QUE nous voulons participer au programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau : pour se faire nous nous inscrivons à la demande de subvention volet ensemencement estival;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est pour l'organisation de notre journée de pêche familiale intergénérationnelle, dans nos traditions municipales depuis plus d'une dizaine d'années, celle-ci sera tenue le 8 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE cette activité gratuite est très appréciée de tous nos concitoyens et de ceux des municipalités environnantes;

CONSIDÉRANT l'importance du soutien financier offert par cette subvention qui nous permettrait de réitérer cet évènement en 2013;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité de nommer monsieur le conseiller Guy Paradis à agir pour la municipalité de Saint-Norbert dans le projet "programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau conséquent à notre demande de subvention volet ensemencement estival".

2.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité de lever la séance à 13 h 45.

Martine Laberge, directrice générale/
secrétaire-trésorière, gma grade 1,

Louise Lépine, mairesse suppléante